

# P REMIÈRES SYNTHÈSES

## LES SALAIRES DES JEUNES A L'EMBAUCHE : LES EFFETS DE LA SÉLECTIVITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Au début des années 90, la détérioration du climat économique a pesé sur l'évolution des salaires. Les jeunes nouvellement embauchés n'ont pas été épargnés : en francs constants, leurs salaires mensuels nets ont diminué quand ceux de l'ensemble des salariés sont restés stables. Plus de la moitié de cette baisse provient d'un effet de structure : la progression des emplois à temps partiel. D'autres effets de structure, tels que l'élévation du niveau moyen de diplôme, ou la progression des embauches sur contrats à durée déterminée, ont contribué également à différencier les évolutions des salaires. La baisse des salaires à l'embauche a été ainsi plus prononcée pour les jeunes faiblement diplômés et pour l'ensemble de ceux qui connaissent une première expérience professionnelle. Au total, les écarts entre catégories les mieux rémunérées et catégories les moins bien rémunérées ont eu tendance à s'accroître.

En mars 1994, les salaires mensuels nets des jeunes de 15 à 29 ans embauchés au cours des 11 mois précédents dans le secteur privé étaient de 0,4 % supérieurs à leur niveau de mars 1991. Cette quasi stabilité correspond, en francs constants, à une baisse de 6,3 % (1). La plus forte baisse s'est produite en 1993, année de récession prononcée, mais les salaires de mars 1994 marquent encore une décrue sensible (2).

(1) - Les résultats présentés ici proviennent d'une exploitation de l'Enquête Emploi de l'INSEE. La situation décrite par cette enquête correspond à celle du mois de mars de chaque année (voir encadré méthodologique). L'enquête fournissant les salaires d'un mois donné, les niveaux indiqués ici, comme dans tout ce qui suit, correspondent à la moyenne des observations pour ce point, et non à des moyennes annuelles. Pour la même raison, les évolutions sont des glissements. Les variations sont systématiquement indiquées en termes réels.

(2) - Seule une faible part de cette décrue est attribuable au relèvement (de 1,3 point) du taux de la contribution sociale généralisée qui est intervenu entre ces deux dernières dates.





Entre les mêmes dates, la moyenne des salaires mensuels nets de l'ensemble des salariés du secteur privé avait, en termes réels toujours, augmenté légèrement jusqu'en 1993, puis baissé pour retrouver en mars 1994 son niveau de 1991 (graphique 1).

### Les difficultés d'insertion pèsent sur les salaires d'embauche

Selon la situation antérieure des jeunes embauchés depuis moins d'un an (étudiants ou élèves, chômeurs, ou inactifs), l'ampleur de la diminution des salaires mensuels est variable. C'est pour les jeunes précédemment étudiants et élèves, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas auparavant d'expérience professionnelle, que la baisse est la plus prononcée (tableau 1). Ce phénomène peut s'interpréter comme un effet des difficultés d'insertion rencontrées à la sortie du système éducatif.

Les difficultés d'insertion que connaissent les jeunes se manifestent en premier lieu par la progression du taux de chômage parmi les moins de 30 ans : ce taux est passé de 15,5 % en mars 1991 à 21,5 % en mars 1994. Pour ceux qui trouvent un emploi, il s'agit dans des proportions croissantes d'emplois à durée limitée (intérim et contrats à durée déterminée), ou à temps partiel. Selon l'enquête Emploi de l'INSEE, 31 % des jeunes embauchés dans le secteur privé entre mars 1993 et mars 1994, l'étaient sur la base de contrats temporaires contre 24,6 % trois ans plus tôt, et 23,1 % déclaraient être à temps partiel, contre 15,5 % en mars 1991.

Les jeunes sortant du système éducatif semblent avoir subi le plus fortement les effets de ces tendances. On peut y voir principalement l'influence de deux facteurs :

- tout d'abord la probabilité pour ces jeunes de connaître une période

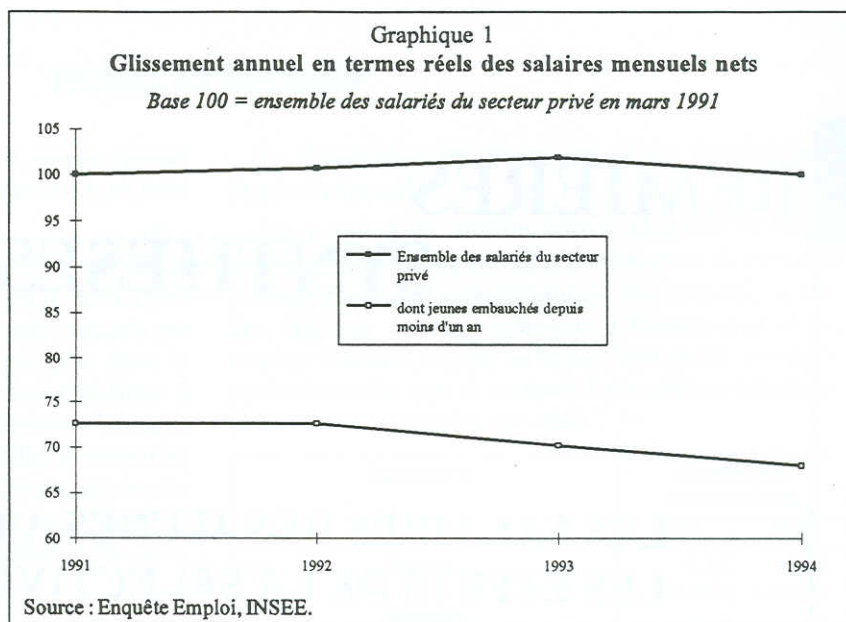


Tableau 1  
Salaires mensuels nets des jeunes embauchés depuis moins d'un an

*En pourcentage*

Glissement de mars à mars en termes réels	Ensemble	Situation l'année initiale		
		Chômeurs	Étudiants et élèves	Autres (1)
1992/1991 .....	- 0,0	+ 0,7	- 0,9	- 0,2
1993/1992 .....	- 3,4	- 4,0	- 6,1	+ 2,4
1994/1993 .....	- 3,1	+ 1,3	- 5,1	- 6,5
1994/1991 .....	- 6,3	- 2,0	- 11,8	- 4,5

(1) - Militaires du contingent et inactifs.

Champ : salariés de moins de 30 ans embauchés dans le secteur privé depuis moins d'un an.

Lecture : entre 1991 et 1994, le salaire net des jeunes à l'embauche a diminué de 6,3 % en francs constants. Rappelons que les populations étudiées sont différentes d'une année à l'autre (succession de générations) puisqu'il s'agit, à chaque fois, d'entrées (ou ré-entrées) dans un emploi.

Source : Enquête Emploi, INSEE.

de chômage entre la fin des études et la première embauche a augmenté, avec un taux de chômage passant de 19,6 % en 1991 à 28,5 % en 1994;

- en même temps, le niveau moyen de diplômes est élevé, défavorisant les jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés, mais accroissant aussi la concurrence entre les diplômés de niveau BAC+2, dont la proportion a augmenté de façon sensible au cours de la période.

Le cumul de ces deux facteurs a pu ainsi se traduire à la fois par un renforcement de la sélection à l'embauche, par une baisse des salaires offerts en début de carrière, et par

des embauches dans des emplois relativement déqualifiés (encadré 1).

Cependant, quelle que soit la situation antérieure des jeunes récemment embauchés, le mouvement général de baisse des salaires traduit avant tout l'impact qu'a eu de façon mécanique la croissance du travail à temps partiel.

### La progression du temps partiel explique une part importante de la diminution des salaires mensuels à l'embauche

En moyenne, la durée hebdomadaire de travail déclarée par les

